ART. PREMIER N° 1761

ASSEMBLÉE NATIONALE

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1761

présenté par M. Serville

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.